



Push est un nouveau dispositif d'accompagnement à destination des structures de production émergentes du spectacle vivant.

Il est piloté et animé par Occitanie en scène, en partenariat avec Scopie*, et financé par le ministère de la Culture (Direction générale des médias et des industries culturelles) dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux dispositifs d'accompagnement pour la culture 2022 ».

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les porteur·euse·s de projets émergents à appréhender les enjeux liés à la création d'une structure et au développement de leur activité et de fait à assumer leur position de dirigeant.e. Il s'agit d'accompagner les bénéficiaires à clarifier les contours de leur projet.

Au cours de cet accompagnement, nous proposerons aux bénéficiaires :

- de questionner leurs projets artistiques, de les qualifier, de les situer dans l'environnement et de préciser leur stratégie d'implantation et de circulation sur le(s) territoire(s),
- de trouver un espace de synergie permettant d'articuler les logiques artistiques, culturelles, entrepreneuriales et territoriales nécessaires à la structuration des parcours artistiques et professionnels,
- de prendre le temps de décrypter les conditions de production et de diffusion des projets artistiques.

* Scopie œuvre dans l'accompagnement des projets artistiques et culturels à destination des professionnel·le·s du spectacle vivant et des publics du territoire. Scopie accompagne les artistes dans le développement de leur projet (administration, production, diffusion, communication, développement international...) mais aussi plus globalement le secteur en proposant des actions de soutien comme des permanences conseils, des rencontres professionnelles, des DLA, etc.

Programme

Push est initialement composé de 2 modules.

Un troisième module sera déployé en fonction des besoins des bénéficiaires.

- 1 module comprenant 5 webinaires,
- 1 module d'accompagnement collectif de 3 jours en présentiel qui permettra d'approfondir les sujets abordés lors des webinaires,
- 1 module d'accompagnement individuel si besoin pour certain·e·s bénéficiaires.

Module 1 : les webinaires

Mardi 28 mars 2023 de 10h00 à 12h00

Entreprendre dans le spectacle vivant : définir ses objectifs et la stratégie pour les atteindre. Établir un projet réaliste : où trouver les informations, à quoi penser, par où démarrer ?

Mardi 4 avril 2023 de 10h00 à 12h00

Les métiers de l'accompagnement d'artistes : administration, production, diffusion, communication... Définition des postes et de leur complémentarité, les aides à l'embauche, comment s'organiser en tant qu'artiste émergent·e multi-casquettes ?

Mardi 11 avril 2023 de 10h00 à 12h00

Accompagner à la définition d'une stratégie de diffusion des projets : appréhender les partenaires (diffuseurs, financeurs, institutions...), tour d'horizon des acteurs culturels du territoire régional (programmateurs, réseaux) et des réseaux nationaux.

Mardi 18 avril 2023 de 10h00 à 12h00

Développer son projet de vente et sa stratégie de communication : quels outils, documents, comment préparer son argumentaire, comment cibler et pénétrer les réseaux, comment se positionner face à un programmeur·rice, comment cibler les client·e·s, comment mener la négociation, réfléchir à une tarification viable, comment calculer son prix de vente ?

Mardi 25 avril 2023 de 10h00 à 12h00

Le management vertueux : rompre l'isolement et renforcer la cohésion, question égalité professionnelle, heures de travail, etc. Organiser le travail pour une meilleure efficacité professionnelle et personnelle.

Module 2 : l'accompagnement collectif

Jour 1

Mercredi 10 mai 2023 à Toulouse

ou Mercredi 24 mai 2023 à Montpellier

Afin d'élaborer le programme du premier jour, il sera demandé aux bénéficiaires de travailler sur un certain nombre de documents.

Pistes de sujets qui pourraient être abordés sur la première journée sous forme d'ateliers participatifs :

- Travailler à la stratégie globale de la structure pour mieux cibler la stratégie de diffusion
- Quelle communication mettre en place ?
- La gestion administrative d'une entreprise artistique
- La gestion financière d'une entreprise artistique
- Management et coordination des équipes

Jour 2

Jeudi 11 mai 2023 à Toulouse

ou Jeudi 25 mai 2023 à Montpellier

Journée de présentation des projets des bénéficiaires et d'échanges avec des professionnel·le·s de la région.

Jour 3

Mardi 16 mai 2023 à Toulouse

ou Mercredi 31 mai 2023 à Montpellier

Ateliers participatifs qui permettront aux bénéficiaires de travailler sur les points saillants ressortis lors de la deuxième journée.



Éligibilité des candidatures

Les structures candidates devront :

- avoir leur siège social implanté en région Occitanie,
- être détentrices de la licence d'entrepreneur du spectacles vivants,
- avoir à leur actif entre 1 et 5 créations,
- être inscrites dans une démarche de développement.

Lors de la candidature, il est primordial que les structures candidates s'assurent en amont de leur disponibilité sur les dates des accompagnements, qu'il s'agisse des webinaires ou des modules en présentiel.

Dépôt des candidatures

L'ensemble du dossier de candidature est à retourner, uniquement par courriel, avant le 21 février minuit à :
n.staebler@occitanie-en-scene.fr
en précisant dans l'objet du message : Candidature PUSH.

Réunion d'information

Nous vous invitons à une réunion d'information pour vous présenter le dispositif d'accompagnement le lundi 13 février de 10h00 à 12h00 en visioconférence.

Nous vous remercions de vous y inscrire en suivant ce lien : <https://occ.sc/reunion-info-push>

Le lien de connexion à cette réunion d'information sera envoyé par email aux personnes inscrites.





8 avenue de Toulouse - CS 50037
34078 Montpellier Cedex 3
+ 33 (0)4 67 66 90 90

contact@occitanie-en-scene.fr
www.occitanie-en-scene.fr

Siret 311 199 418 00048 - APE 9499Z
Licences PLATESV-R 2020-002635,
PLATESV-R 2020-002636

